



Lè z'Ecové et Lè Potai

Echos et potins

N° 15 déc. 09

EDITORIAL

La fin de l'année approchant à grands pas, c'est l'occasion de jeter un coup d'œil sur les derniers mois écoulés.

Dans notre dernier éditorial nous vous faisons part des contacts établis avec Swisscom pour l'amélioration des liaisons téléphoniques et internet sur le territoire de notre commune. Aujourd'hui, nous sommes heureux de vous confirmer que les tractations avec la grande régie furent moins difficiles que prévus- Elles ont abouti et un contrat a été signé. Un soupçon de patience et dès le milieu de l'an prochain Bluewin TV et internet à haut débit seront disponibles dans nos villages.

De la patience, il en faudra aussi à votre Municipalité pour un projet qu'elle a initié durant l'été. La toiture du bâtiment communal dit « le pressoir » à Rovray donnant quelques signes de fatigue, l'exécutif a déposé auprès de la société Swissgrid à Berne, un projet de toiture photovoltaïque. Si celui-ci est accepté définitivement, l'énergie électrique produite grâce au rayonnement solaire, sera rachetée à prix coûtant durant 20 ans. Ainsi, non seulement la commune contribue à la promotion des énergies renouvelables, mais effectue également un placement financier sûr et rentable. Pour l'instant notre projet a été admis comme « recevable », ce qui signifie qu'il a rejoint la pile des dossiers en attente. Une réponse définitive n'est pas à attendre avant plusieurs mois.

Plusieurs demandes de permis de construire et de rénover sont parvenues à la Municipalité. Il s'agit d'une bonne nouvelle pour l'évolution de notre commune : des bâtiments existants sont ainsi entretenus et contribuent à conserver une image soignée de nos villages, tandis que de nouvelles constructions témoignent d'un développement raisonnable de ceux-ci. Avant « l'afflux » de ces demandes, la Municipalité, à l'instar de nombreuses communes environnantes, avait

opportunément signé un contrat de collaboration avec le Bureau technique de la commune d'Yvonand. En effet, tant les exigences des services cantonaux que la complexité des procédures, ne permettent plus à des miliciens de traiter correctement ce type de dossiers. Ainsi la Municipalité veut offrir aux propriétaires concernés la garantie d'un traitement neutre et rapide de leurs demandes. Les constructions et modifications de bâtiments de minime importance ne sont pas concernées par cette nouvelle manière de faire.

Vous constaterez dans ce numéro que la teneur en nitrate de l'eau potable du réseau de distribution de Rovray dépasse toujours le maximum de la norme légale suisse fixé à 40 mg par litre (maximum toléré par la norme européenne : 50 mg par litre). Cette situation préoccupe les autorités, et une campagne de mesure de débit de la source a démarré en fin d'année passée et prendra fin en janvier 2010. Cette opération, indispensable avant toute étude de projet, touchant à sa fin, la Municipalité décidera au début de l'an prochain des actions à entreprendre pour ramener la teneur en nitrate dans la norme. Ces démarches se font évidemment en étroite collaboration avec le Laboratoire cantonal, autorité responsable du contrôle de la qualité de l'eau potable distribuée par les communes.

En cette fin d'année marquée par une situation économique difficile, tant pour la branche agricole que pour l'industrie d'exportation, conséquence de la crise provoquée par la cupidité ou l'incompétence des dirigeants des grands établissements financiers internationaux, votre Municipalité se veut résolument optimiste, et vous adresse à toutes et à tous ses meilleurs vœux de santé et de prospérité pour l'an nouveau.

Pour la Municipalité
André Gallandat, syndic

Qualité de l'eau potable en 2009

Provenance

Arrissoules : réseau ARRIBRU

Rovray : source communale

Désinfection

Arrissoules : traitement partiel (chloration)

Rovray : pas de traitement

Contrôles sanitaires

Arrissoules et Rovray : par le laboratoire cantonal vaudois

Paramètres physiques et chimiques



Arrissoules

pH	8.0
Conductivité à 20°C (uS/cm)	312
Turbidité (UT/F)	0.2
Dureté totale (°F)	16.8
Dureté carbonatée (°F)	14.8
Calcium (mg Ca/l)	55
Magnésium (mg Mg/l)	7.5
Sodium (mg Na/l)	5.0
Potassium (mg K/l)	1.7
Hydrogénocarbonates (mg HCO ₃ /l)	181
Sulfate (mg SO ₄ /l)	11.4
Nitrate (mg NO ₃ /l) seuil tolérance 40 mg/l	4.9
Chlorure (mg Cl/l)	9.9
Oxydabilité	4.1
Carbone organique total (mg C/l)	1.6
Ammoniaque (mg NH ₄ /l)	0.010
Nitrite (mg NO ₂ /l)	0.000
Orthophosphate (mg PO ₄ /l)	0.010

Rovray

pH	7.6
Conductivité à 20°C (uS/cm)	730
Turbidité (UT/F)	0.1
Dureté totale (°F)	43.2
Dureté carbonatée (°F)	33.4
Calcium (mg Ca/l)	140
Magnésium (mg Mg/l)	18.7
Sodium (mg Na/l)	8.0
Potassium (mg K/l)	0.9
Hydrogénocarbonates (mg HCO ₃ /l)	408
Sulfate (mg SO ₄ /l)	24.0
Nitrate (mg NO ₃ /l) seuil tolérance 40 mg/l	46
Chlorure (mg Cl/l)	32.0
Oxydabilité	1.6
Carbone organique total (mg C/l)	0.7
Ammoniaque (mg NH ₄ /l)	0.010
Nitrite (mg NO ₂ /l)	0.000
Orthophosphate (mg PO ₄ /l)	0.015

Conclusions

L'eau distribuée à Arrissoules et Rovray était conforme aux normes en vigueur. Celle de Rovray présentant cependant une teneur en nitrates dépassant la norme, **elle est déconseillée pour la préparation des biberons pour nourrissons.**

Eau moyennement dure à Arrissoules et très dure à Rovray.

Administration communale

Recensement des chiens au 1^{er} janvier 2010. Merci d'annoncer les mutations au greffe municipal d'ici le 31.01.2010.



Le bureau communal sera fermé les lundis 21 et 28 décembre.

Tél : 024/430.20.13

Fax : 024/430.20.78

Courriel : commune@rovray.ch

Merci pour votre compréhension et bonnes Fêtes de fin d'année.

Tri des déchets

Ne mettez, dans les conteneurs en libre accès que les sacs à ordures de votre cuisine, après le tri de l'alu, du verre, du compost, des journaux, des emballages en carton et des boîtes, bien évidemment !

Ne doivent pas être jetés dans les lavabos et les WC, ni dans les collecteurs d'eaux de surface : les objets solides, les plastiques, les serviettes hygiéniques, les couches, les cotons tiges, les huiles, les médicaments, les produits chimiques et les produits de traitements, ...!

Vous trouverez, en annexe, le calendrier 2010 de votre déchetterie.



Décisions du conseil général en 2009

Lors des deux séances tenues en 2009 le conseil général a adopté les préavis suivants :

- Les comptes 2008
- L'adhésion à l'Association du Tourisme Yvonand-Menthue (ATYM)
- Le rapport concernant la gestion des affaires communales durant l'année civile 2008
- L'arrêté d'imposition 2010
- Le budget 2010

La prochaine séance extraordinaire du conseil général est agendée au lundi 1^{er} février 2010.



La rubrique du député



Pour les collectivités publiques communales et cantonales, les fins d'années sont synonymes d'élaboration des budgets.

Quelques chiffres et non des moindres préoccupent le législatif cantonal.

7.46 milliards de charges budgétaires occupent principalement deux Départements :

2.48 milliards pour le Département Formation, jeunesse et culture.

2.45 milliards pour le Département Santé et action sociale.

Les 5 autres Départements se partagent le solde des charges, soit environ 2.5 milliards.

En comparaison des comptes 2008, le budget 2010 indique notamment une augmentation de 300 millions de charges (+15%) pour le Département Santé et action sociale.

Pour les revenus, le Département des Finances prévoit 4.91 milliards, dont 4.49 d'encaissement d'impôts! Et il ne faut pas oublier les 916 millions de revenus de la facture sociale dont env. 50% versé par les communes, le solde est versé par la Confédération et les privés.

Ce budget 2010 se boucle avec un bénéfice de 11,3 millions.

Les 3 journées consacrées à l'étude du budget 2010 et à l'approbation ou le refus de divers amendements sont pour moi, importantes et très intéressantes.

A tous les habitants de la commune, je souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année et tous mes vœux de santé.

Bonnes salutations à tous.

José Durussel

Bienvenue aux nouveaux habitants domiciliés dans nos villages :

A Arrissoules: Delay Marie-Fabienne

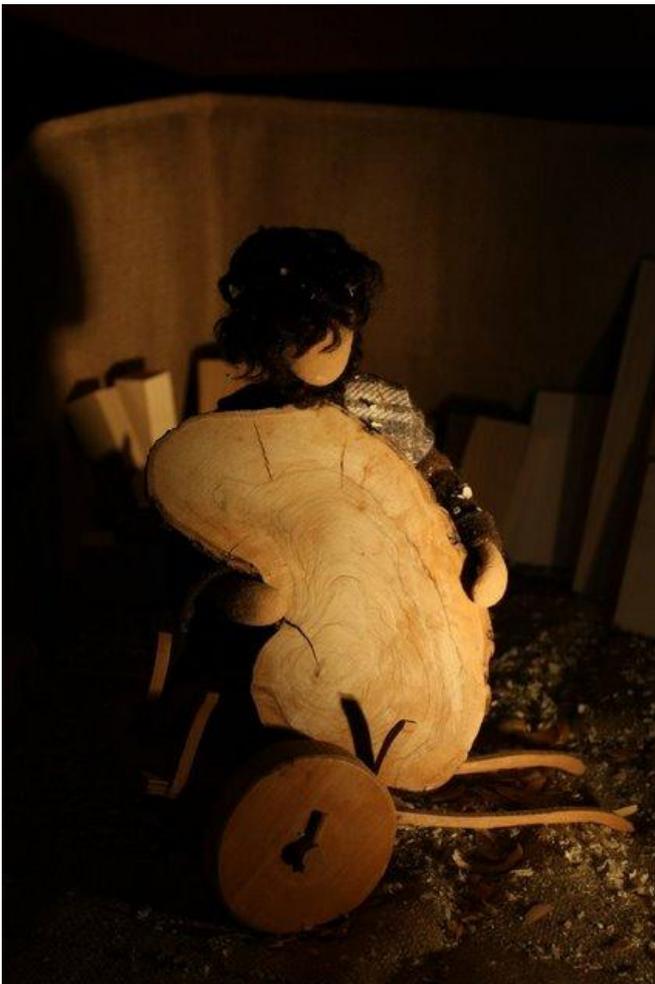
A Rovray: GrosPierre Yves, Nobel Nancy; Morel Patricia; Roy Alexandre

Naissance: Leuppi Thibault le 28 septembre, fils d'Eléonore et Yvan

Départ :

D'Arrissoules : --

De Rovray : Jäggi Thomas ; Mezger Eveline, Ulrich, Nicolas et Luca ; Thoney Yves.



Joseph, crèche d'Yvonand - Laurent Dudok de Wit

Joseph pourquoi t'effaces-tu dans nos crèches derrière Marie ? Il y a tant de questions et de promesses cachées, derrière ton visage de charpentier ! Tu n'es pas resté figurant dans cette aventure que je sache !

Tu as accepté d'être père de l'enfant, devant les hommes. (...) Tu lui a donné comme tous les pères juifs une instruction religieuse. (...) Tu lui a mis entre les mains tes outils, ton métier. Et comme beaucoup de père, j'imagine, tu as aimé, lutté, hésité, espéré et souffert pour qu'il devienne un homme à Nazareth. Tu as pris pour lui ce risque d'être père, fort et fragile, nécessaire.

Je découvre que Jésus, né hors de toi, n'est pas né sans toi. Il était à ta merci quand tu t'es demandé si tu accepterais d'être son père ; il suffisait de dire non. (...)

Aujourd'hui le Christ, né pour nous, ne naîtra pas non plus sans nous. Car depuis les jours de sa naissance, il est à notre merci : il suffit que nous disions non. (...) Il ne prendra de place parmi nous, entre nous, que si nous le voulons bien.

Jésus ne peut naître que si des hommes et des femmes l'accueillent ou partent à sa rencontre, lui offre un toit et une famille. Daniel Marguerat

Pour faire une place au Christ dans notre fête, vous êtes invités à venir participer à la fête de Noël au temple de Rovray le 23 décembre à 20h. A travers des prières, des chants et la saynète préparée par les enfants, nous nous souviendrons du sens de Noël et nous ouvrirons nos bras et nos cœurs pour accueillir le plus précieux des cadeaux : Jésus - Emmanuel, Dieu avec nous.

